



Un exemple de la grille planning de base est joint à ce dossier

## **SPORT BOULES MAGAZINE**

### ☛ **Objet du marché :**

- Maîtrise d'œuvre - conception - mise en page- impression - façonnage - routage du magazine officiel de la Fédération Française du Sport Boules.
- Proposer une variante sans la conception et la mise en page qui pourraient être réalisées en interne.

### ☛ **Appels d'offres :**

- Sera publié dans le n° 271 paru en février 2018 et sur le Site Internet de la F.F.S.B.

### ☛ **Durée du marché :**

- De MAI 2018 à AVRIL 2019, soit la réalisation de 9 numéros (il y a 9 numéros par saison sportive, de octobre à fin septembre).  
Proposer également une variante à 6 numéros et 4 numéros.
- La parution du magazine fédéral est totalement dépendante de son acceptation par la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse, et donc des tarifications qui s'y rattachent. La perte pour quelques raisons que ce soit mettrait fin immédiatement aux engagements de la Fédération vis-à-vis des partenaires.

### ☛ **Réception des offres :**

- Date limite le **15 MARS 2018**.

### ☛ **Présentation des offres :**

- Elles ne pourront répondre qu'au global des prestations demandées, sans constitution de lots. Le candidat devra envoyer **un pli cacheté en recommandé avec A.R par la poste, contenant 1 enveloppe intérieure également cachetée, portant mentions : « consultation S.B.M. - ne pas ouvrir »**.
- Tous les documents ou informations demandés devront être présents dans cette enveloppe intérieure sous peine de nullité.

### ☛ **Information au candidat retenu :**

- Pour MI-AVRIL 2018, par lettre de notification de la Fédération.
- Le candidat retenu et avisé, devra confirmer par retour et sans réserve son accord sur ce marché.
- Peut-être envisager 2 numéros d'essais pour confirmation des engagements réciproques.

La F.F.S.B. se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation. Elle n'a pas à se justifier des choix qui seront faits pour la réalisation de ce marché.

## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné : .....

Agissant au nom, et pour le compte de : .....

.....

.....

Forme juridique : ..... Au capital de : .....

Adresse du siège social : .....

.....

N° d'identification Siret : .....

N° d'inscription au registre du commerce ou des métiers : .....

Code principal A.P.E. : .....

**Joindre K bis de moins de 3 mois.**

Attestation datée et signée, en original, certifiant sur l'honneur que le candidat, n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L8221-1 et 2, L8221-3 et 5, L 8251-1, L 5221-8 et 11 du Code du Travail.

LE CANDIDAT SE PORTE CLAIREMENT GARANT DES SOUS-TRAITANTS EVENTUELS ET DONNE EN ANNEXE : LEUR IDENTITE - ADRESSE - CAPACITES TECHNIQUES ET REFERENCES DE REALISATIONS DE MAGAZINE-PRESSE ET DE COMMUNICATION GRAPHIQUE ET DE TRI POSTAL R 206.



## DEFINITION DU PRODUIT

Magazine de 32 pages quadri.

Format fermé 21 X 28 - dos piqué 2 points métal

**Impression** : chiffrage de la formule

Tout quadri 32 pages s/couche brillant .T.B. 80 gr. (échantillons imprimés à nous soumettre).

**Quantité** : 15.000 exemplaires environ. 9 numéros par an planning prévisionnel et révisable selon actualité.

Proposer également une variante à 6 numéros et à 4 numéros.

**Maquette** existante et charte graphique respectées (voir l'exemplaire ci-joint)

**Routage** : sous film N.R. avec mentions légales 206 noir sur bandeau. Bandeau gris supplémentaire pour marquage ink-jet. (Conforme à l'exemplaire joint).

Le maître d'œuvre communique les coordonnées du centre de tri postal où sont déposés les magazines. Il est totalement responsable de la qualité du tri, selon exigences postales. De même que la tranche de poids très stricte, précisée sur le devis, vérification et établissement du bordereau de dépôt et à transmettre à la Fédération pour règlement.

\*\*\*\*\*

Toute la matière nécessaire à la réalisation du magazine, est fournie sous la responsabilité de l'assistante de communication de la F.F.S.B., ceci sous différentes formes et par différents moyens (manuscrit, fax, mail, photos numériques). Ceci étalé entre deux numéros, selon les exigences de l'actualité.

Un « rail » renseigné est tenu par le maître d'œuvre, et remis lors de l'épreuve afin de permettre vérification de la réception de chaque page et de son retour pour première lecture.

Après la réalisation du B.A.T. chez le maître d'œuvre par les responsables « rédaction » du Magazine, 5 épreuves couleur (numérique) sont réalisées (coût inclus dans le chiffrage global) et soumises au Comité de Pilotage de la Fédération pour dernières corrections avant mise en route des différentes phases de production sous le contrôle du maître d'œuvre qui accepte sans réserve le déroulement des observations tel que défini ci-dessus.

Le coût global de la prestation, pour 15 000 exemplaires à proposer H.T. et T.T.C. indique le prix du %/000+ et du %/000- H.T. et T.T.C.

Donner clairement la période des prix fermes garantis, que nous souhaitons pour l'engagement des 9 numéros.

Indiquer le coût de l'affranchissement sur votre estimation de poids unitaire et sur grille postale à ce jour pour R 206.

**OPTION** : Le même chiffrage nous sera proposé dans le cas éventuel d'un tirage à 50.000 ex. environ.

**REGLEMENT** : Veuillez indiquer les conditions de règlements souhaités.

**Pièces jointes** : 1 exemplaire du Magazine Fédéral.